

# La BU STAPS recrute moniteurs étudiants à partir de janvier 2009

## Profil

Les étudiants recrutés doivent être inscrits à l'UNS en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat, ou bien à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques.

Avoir moins de 27 ans.

Faire preuve d'intérêt pour le travail en bibliothèque, le service public et l'information scientifique et technique. Posséder une bonne maîtrise des outils informatiques.

## Fonctions

- Permanences au poste d'accueil et de prêt, renseignement bibliographique.
- Travail à la banque de prêt : opérations de prêts.
- Equipement des ouvrages (couverture par film plastique).
- Renseignements aux lecteurs.
- Rangement des livres en rayons, et remise en état de salle de lecture en fin de journée.
- Participer à la fermeture de la BU à 19h00 ou à 20h00 selon les jours.
- Préférence aux étudiants à partir du cycle M1
- Réf. emploi étudiant décret N°2007-1915 du 26 décembre 2007

## Conditions

- Préférence aux étudiants à partir du cycle M1.
- 320 heures à répartir sur 26 semaines (soit environ 12 h. / semaine) de janvier à juin 2009
- Rémunération : taux horaire du SMIC, 8,71€ brut /heure, soit 6,84 € net /heure.
- Lieu de travail : UFR STAPS – BU STAPS 261, route de Grenoble BP 3259 06205 Nice Cedex.
- L'étudiant ne peut pas bénéficier d'un autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche

**Candidature (C.V + photo + lettre de motivation) à retourner avant le 09 décembre 2008 .**

L'emploi-étudiant est dégagé de ses obligations de travail durant les enseignements obligatoires et les examens.

Contact : Christane CECCARONI resp. BU Sciences  
Secrétariat : 04.92.07.60.50 – [ceccaroni@unice.fr](mailto:ceccaroni@unice.fr)

# La BU Médecine - Odontologie recrute moniteurs étudiants à partir de janvier 2009

## Profil

Les étudiants recrutés doivent être inscrits à l'UNS en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat, ou bien à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques.

Avoir moins de 27 ans.

Faire preuve d'intérêt pour le travail en bibliothèque, le service public et l'information scientifique et technique. Posséder une bonne maîtrise des outils informatiques.

## Fonctions

- Permanences au poste d'accueil et de prêt, renseignement bibliographique.
- Accueil et orientation des lecteurs,
- Enregistrement des prêts et retours des documents,
- Rangement en rayon des documents,
- Intervention sur des travaux ponctuels (déménagement, inventaire, équipement).
- Réf. emploi étudiant décret N°2007-1915 du 26 décembre 2007

## Conditions

- 100 heures à répartir sur 26 semaines (soit environ 4 h. / semaine) de janvier à juin 2009
- Rémunération : taux horaire du SMIC, 8,71€ brut /heure, soit 6,84 € net /heure.
- Lieu de travail : Campus Pasteur et éventuellement CHU de l'Archet. BU section Médecine - Odontologie 28, avenue Valombrose 06107 Nice Cedex 2
- L'étudiant ne peut pas bénéficier d'un autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche

**Candidature (C.V + photo + lettre de motivation) à retourner avant le 09 décembre 2008.**

L'emploi-étudiant est dégagé de ses obligations de travail durant les enseignements obligatoires et les examens.

Contact : Grégory Scalabre, resp.BU Médecine

Secrétariat : 04 93 37 76 60 - Fax : 04 93 81 67 43 - [gregory.scalabre@unice.fr](mailto:gregory.scalabre@unice.fr)

